



Paris, le 19 décembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Accord entre l'Etat et la Région Centre – Val de Loire pour les Trains d'Equilibre du Territoire

Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, et François Bonneau, Président de la Région Centre – Val de Loire, annoncent un accord pour la reprise par la Région des lignes Paris-Orléans-Tours, Paris-Bourges-Montluçon et Paris-Montargis-Nevers pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Cet accord s'inscrit dans la démarche engagée par le Gouvernement avec l'ensemble des Régions, comme prévu par la feuille de route pour un nouvel avenir des TET présentée en juillet 2015. Il fait suite à cinq précédents accords, conclus avec les Régions Normandie, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France, et Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

La Région Centre – Val de Loire deviendra autorité organisatrice de ces trois lignes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sous réserve pour ce qui est de la ligne Paris-Montargis-Nevers d'éventuels accords à intervenir entre les régions Centre – Val de Loire et Bourgogne – Franche-Comté.

Dans le cadre de cet accord, l'Etat s'engage à accompagner la Région en finançant le renouvellement complet du matériel roulant de ces trois lignes, avec l'acquisition de 36 rames Bombardier Regio2N pour un montant de 460M€. L'Etat mettra en outre à la disposition de la Région 3 rames Alstom Régiolis destinées à la desserte de Montluçon. Par ailleurs, l'Etat financera à hauteur de 20M€ maximum les investissements d'infrastructures nécessaires à la réalisation d'ateliers de maintenance de ces nouvelles rames. Enfin, l'Etat versera également une contribution de fonctionnement à la Région.

François Bonneau a déclaré : « Alors que la Région Centre-Val de Loire avait déjà été parmi les régions expérimentatrices du TER en 1998, je me réjouis de cet accord qui prend pleinement en compte les spécificités de la situation de la Région Centre-Val de Loire et qui nous donnera tous les leviers pour améliorer ces trois lignes structurantes pour notre territoire. Nous allons mettre en place une gestion de proximité plus souple, plus réactive et appuyée sur du matériel neuf plus performant ».

Alain Vidalies a déclaré : « Je salue aujourd'hui cet accord, qui va donner à la Région Centre – Val de Loire un rôle déterminant pour organiser et améliorer l'ensemble des services ferroviaires desservant son territoire. Avec ce sixième accord conclu, nous offrons un nouvel avenir aux Trains d'Equilibre du Territoire par une mobilisation conjointe de l'Etat et des Régions, avec l'objectif partagé d'améliorer l'attractivité de ces lignes et d'apporter une réponse au plus près des attentes des voyageurs ».

#### Contacts presse :

**Cabinet d'Alain Vidalies** : 01.40.81.77.57

[secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr)

**Région Centre – Val de Loire** : Kim HAMISULTANE - Attachée de Presse  
02.38.70.31.40 / 06.78.19.76.52 – [kim.hamisultane@regioncentre.fr](mailto:kim.hamisultane@regioncentre.fr)